



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME

4

Grand dossier

Développement résidentiel
à Beauharnois

**Avril
2026**



7 - Actualités

La Halte climatique
Nomade

10 - Prévention

Vigilance au retour
du printemps

12 - Loisirs

Beauharnois
vous anime

20 - Avis publics

Résumé des règlements
récemment entrés
en vigueur

Rappel d'événements

1^{er} avril

Date limite de retrait des abris Tempo



**Vendredi 3 et
 lundi 6 avril**

Fermeture des bureaux
 administratifs et
 de la bibliothèque en
 raison du congé pascal



Camp de jour
 Beauharnois

**Période d'inscription
 pour le camp de jour**

Résidents seulement :

Dès le 14 avril

Pour tous :

Dès le 28 avril

**Samedi
 2 mai**

10 h à 15 h

Grande vente trottoir
 au centre-ville



**Samedi
 9 mai**

Distribution de
 compost et de
 pousses d'arbres

Lundi 18 mai

Fermeture des bureaux administratifs et de la bibliothèque
 en raison de la Journée nationale des patriotes

Conseil municipal



Alain Dubuc
Maire
 450 429-3546, poste 253
 alain.dubuc@ville.beauharnois.qc.ca



Jocelyne Rajotte
District des Îles-de-la-Paix
 450 429-3546, poste 331
 jocelyne.rajotte@ville.beauharnois.qc.ca



Francis Laberge
District de la Beauce
 450 429-3546, poste 332
 francis.laberge@ville.beauharnois.qc.ca



Mario Charette
District des Moissons
 450 429-3546, poste 333
 mario.charette@ville.beauharnois.qc.ca



Dominique Bellemare
District Saint-Louis
 450 429-3546, poste 334
 dominique.bellemare@ville.beauharnois.qc.ca



Gina Vincelli
District du parc Industriel
 450 429-3546, poste 335
 gina.vincelli@ville.beauharnois.qc.ca



Robin Philippe Lamonde
**District de la
 Pointe-du-Buisson**
 450 429-3546, poste 336
 robin_philippe.lamond@ville.beauharnois.qc.ca

Séances ordinaires du conseil municipal

13 janvier	12 mai	8 septembre
10 février	9 juin	13 octobre
10 mars	7 juillet	10 novembre
14 avril	18 août	8 décembre

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois. La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

Rédaction et révision des contenus: Service des communications et technologies de l'information

Design graphique: duval design communication

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100% de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.



660, rue Ellice, bureau 100
 Beauharnois (Québec) J6N 1Y1
 450 429-3546 | ville.beauharnois.qc.ca
 Suivez-nous sur:



Mot du maire

Chères Beauharlinoises, chers Beauharlinois,

Au cours des derniers mois, nous avons pris le temps de vous écouter. Vos préoccupations, vos idées et votre vision pour l'avenir de Beauharnois ont guidé notre réflexion dans le cadre de la consultation publique sur notre planification stratégique et la refonte de notre plan d'urbanisme.

Notre objectif est simple : planifier un développement cohérent, responsable et durable, à l'image de notre communauté.

Nous avons choisi de maintenir une zone à haute densité du secteur du pont Blanc jusqu'au parc Sauvé. Cette décision repose sur plusieurs éléments.

D'abord, notre appartenance à la Communauté métropolitaine de Montréal nous oblige à contribuer à l'effort collectif de densification du territoire. Ensuite, le zonage en vigueur depuis 2014 permet déjà ce type de développement; les terrains concernés ont été acquis en fonction de ces paramètres. De plus, trois projets avaient été acceptés avant même le début de notre réflexion.

Mais au-delà des obligations réglementaires, il y a une réalité humaine et économique. Beauharnois a besoin de logements pour équilibrer l'offre et la demande. Nous avons besoin de logements variés et accessibles pour permettre à nos jeunes, à nos familles et à nos aînés de demeurer ici. Le projet réalisé sur la rue Péladeau en est un exemple concret : offrir des logements plus abordables et adaptés aux besoins d'aujourd'hui.

La densification au centre-ville représente également une opportunité. Elle apporte une clientèle supplémentaire pour soutenir nos commerçants, dynamiser nos rues et renforcer la vitalité de notre cœur urbain.

Par ailleurs, nous avons posé des gestes forts pour protéger notre accès au lac Saint-Louis. L'acquisition de l'ancien bureau de poste nous permet de conserver un terrain stratégique en bordure de l'eau. Nous avons également modifié le zonage et adopté un droit de préemption dans le secteur allant du parc Sauvé jusqu'au secteur anciennement occupé par Kilgour. Cette vision à long terme vise à préserver des accès publics et des percées visuelles vers le lac, au bénéfice de toute la collectivité. J'ai très hâte de vous dévoiler le magnifique projet du pôle riverain et culturel. Vous pourrez constater toute l'importance que nous accordons à l'accès au lac, à la vitalité de notre centre-ville et, surtout, aux citoyens qui sont au cœur de chacune de nos décisions.

Il est aussi important de rappeler que le zonage du côté opposé de la rue Saint-Laurent ainsi que sur la rue Ellice permet déjà une densification encore plus grande que ce que nous observons actuellement.

Notre démarche n'est pas improvisée. Elle est réfléchie, encadrée et tournée vers l'avenir. Elle cherche l'équilibre entre développement, qualité de vie, vitalité économique et protection de notre patrimoine naturel.

Beauharnois évolue. Et nous le faisons ensemble, en gardant toujours en tête ce qui fait notre force : une communauté engagée, fière et profondément attachée à son milieu de vie.



Alain Dubuc
Maire



Mot du conseiller

Chères Beauharlinoises, chers Beauharlinois,

Voilà déjà un peu plus de 100 jours que notre mandat a débuté. Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée. Je salue également l'engagement de tous ceux et celles qui, de près ou de loin, s'investissent pour notre vie municipale, notamment nos organismes! Je constate la différence que vous faites.

Ces trois premiers mois ont été un véritable tourbillon. Nous avons amorcé le travail par l'exercice rigoureux du budget, qui traduit notre ambition : investir massivement dans nos infrastructures et la qualité de nos services directs aux citoyens.

Arriver en poste, c'est un peu comme monter à bord d'un train à haute vitesse : il faut rapidement en saisir les commandes et ajuster les paramètres pour s'assurer que nous gardons la bonne trajectoire. L'un de mes premiers constats est l'incroyable diversité des dossiers que nous traitons chaque semaine. Qu'il s'agisse d'urbanisme, de loisirs ou de travaux publics, chaque décision a un impact direct sur votre quotidien. Pour nous aider, l'équipe de direction nous guide sur des dossiers spécifiques. Pour nous préciser les priorités de leur service, nous leur partageons nos orientations stratégiques, et les directions les déploient aux équipes sur le terrain. La communication et le travail d'équipe fait foi de tout.

Le plus gros défi jusqu'à maintenant c'est l'attente : il faut agir avec agilité aujourd'hui et rapidement, car la concrétisation des grands changements s'inscrit souvent loin dans le temps. Pour garder le cap, nous nous appuyons, entre autres, sur des outils de gestion solides, notamment le Programme triennal d'immobilisations (PTI), qui nous permet de planifier nos grands projets avec rigueur et d'en assurer la vigie.

Enfin, les discussions avec vous me manquent, après vous avoir si longuement écouté durant la campagne. Je veux votre son de cloche. Pour cette raison, avec le beau temps qui est à nos portes, je vous lance l'invitation : venez marcher avec votre conseiller. Une fois par mois, le dimanche après-midi, nous pourrions marcher, courir, rouler, et discuter des enjeux qui vous touchent ou de notre belle ville! Écrivez-moi pour en apprendre davantage : robin_philippe.lamonde@ville.beauharnois.qc.ca

Au plaisir de vous croiser!

Robin Philippe Lamonde
District de la Pointe-du-Buisson



Développement résidentiel

Comprendre comment ça fonctionne

Beauharnois évolue. Au cours des dernières années, plusieurs projets résidentiels ont vu le jour et d'autres sont actuellement à l'étude. Cette réalité suscite des questions légitimes chez plusieurs citoyens.

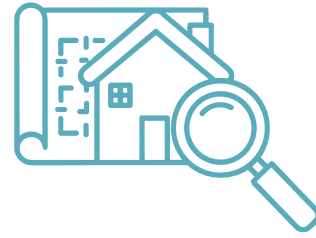
Qui décide de construire ?

La Ville peut-elle refuser un projet ?

Pourquoi parle-t-on autant de densification ?

Et qu'en est-il de l'accès à l'eau ?

Voici quelques repères pour mieux comprendre comment fonctionne réellement le développement résidentiel sur le territoire.



La Ville ne construit pas les immeubles

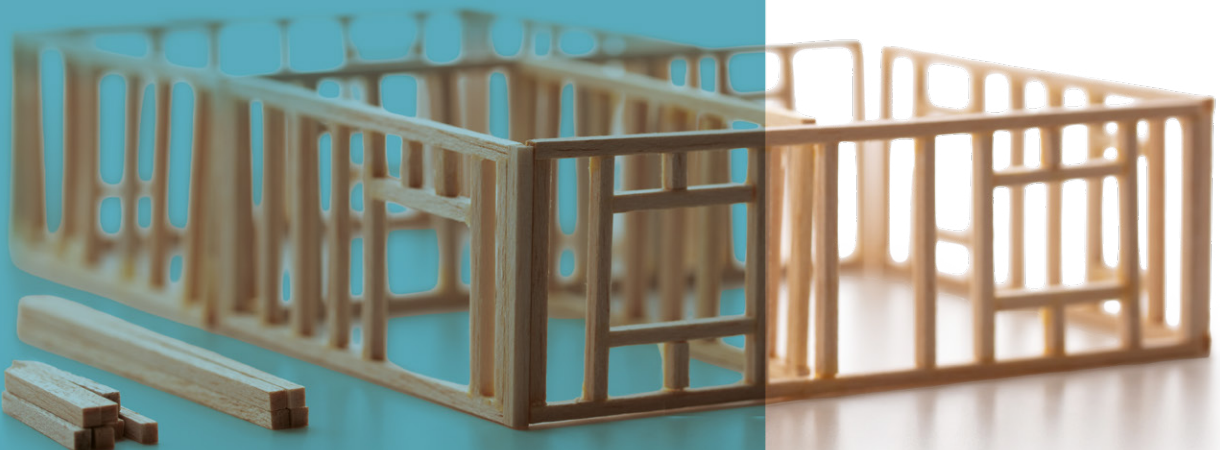
Contrairement à une perception répandue, la Ville de Beauharnois ne construit pas d'immeubles résidentiels.

Les projets immobiliers sont proposés par des propriétaires de terrains ou des promoteurs privés qui souhaitent développer leur propriété.

Le rôle de la Ville est plutôt :

- d'encadrer les projets par sa réglementation d'urbanisme ;
- d'analyser les propositions déposées ;
- de s'assurer que les projets respectent les règles en vigueur ;
- de veiller à leur intégration dans le milieu.

En d'autres mots, la Ville agit comme gardienne du cadre réglementaire, mais elle n'est pas l'initiatrice des projets.



Un projet doit respecter des règles précises

Chaque terrain à Beauharnois est soumis à un zonage municipal qui détermine ce qui peut être construit.

La réglementation précise notamment :

- les types de bâtiments permis ;
- la hauteur maximale ;
- la densité autorisée ;
- les marges et l'implantation des bâtiments ;
- les usages autorisés ;
- les aspects d'intégration architecturale au patrimoine bâti dans certaines zones.

Ces règles sont adoptées par le conseil municipal et s'inscrivent dans la planification du territoire. La réglementation municipale doit aussi être en concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC de Beauharnois-Salaberry, qui lui, découle des grandes orientations métropolitaines du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

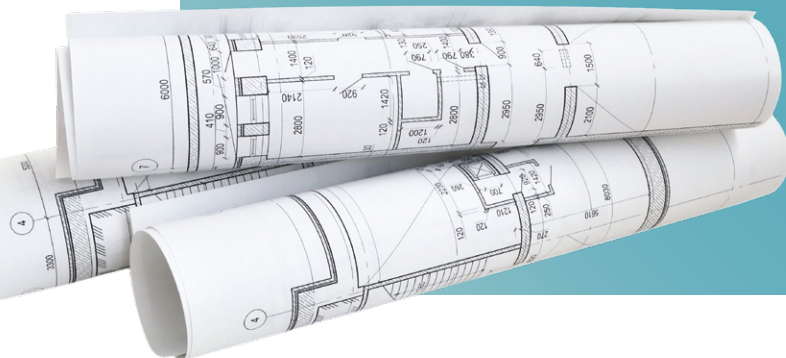
Lorsqu'un projet est présenté, les équipes municipales doivent vérifier sa conformité à l'ensemble de ces règles avant qu'il puisse être autorisé.

Dans certains cas, il se peut qu'il y ait des ajustements à faire. Dans ces cas précis, le promoteur peut faire une demande de dérogation mineure ou proposer son projet en Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

La Ville est d'ailleurs en refonte de son plan et de ses règlements d'urbanisme.

En apprendre plus :

ville.beauharnois.qc.ca/refonteurbanisme



Le parcours d'un projet immobilier

Avant de voir apparaître un nouveau bâtiment, un projet immobilier passe par plusieurs étapes.

1. Acquisition du terrain

Un propriétaire ou un promoteur acquiert un terrain et évalue les possibilités de développement selon le zonage en vigueur.

2. Conception du projet

Des architectes, urbanistes et ingénieurs travaillent à élaborer un projet qui respecte la réglementation municipale.

3. Analyse par la Ville

Le projet est analysé par les services municipaux pour vérifier :

- sa conformité réglementaire ;
- son intégration dans le milieu, selon les secteurs ;
- les aspects techniques et d'ingénierie.

4. Ajustements

Il arrive fréquemment que la Ville demande des ajustements afin d'intégrer le projet dans le milieu ou afin d'effectuer des modifications au plan, en respect à la réglementation.

5. Autorisations et permis

Une fois le projet conforme, les permis nécessaires doivent être délivrés. Dans la mesure où le projet respecte toutes les règles, la Ville n'a pas de pouvoir discrétionnaire d'émettre ou non le permis.

Pourquoi parle-t-on autant de densification ?

Comme plusieurs municipalités du Québec, Beauharnois doit composer avec un besoin croissant en logements.

Les réalités démographiques évoluent :

- les jeunes familles cherchent à s'établir dans des logements plus grands ;
- les travailleurs souhaitent vivre près de leur emploi ;
- les aînés recherchent des logements adaptés qui répondent mieux à leurs besoins, et dans le milieu où ils ont toujours vécu.

Dans ce contexte, les villes doivent planifier leur croissance.

La **densification** consiste à mieux utiliser les terrains déjà urbanisés plutôt que d'étendre constamment la ville vers de nouveaux secteurs.

Elle permet notamment :

- d'offrir davantage de logements ;
- de soutenir les commerces locaux ;
- de limiter l'étalement urbain ;
- de préserver les milieux naturels et agricoles.

La densification ne signifie pas que tout peut être construit partout. Elle se fait dans le respect de la réglementation et de la planification du territoire.

Dans certains secteurs de la Ville, à l'ultime en 2046, nous devons avoir atteint 69 logements à l'hectare. De 2026 à 2031, la Ville devra s'assurer d'avoir 52 logements à l'hectare.

D'ailleurs, il ne reste plus beaucoup de terrains vacants en zone blanche (désignant un terrain situé à l'extérieur de la zone agricole protégée) à Beauharnois, plus de 50 % du territoire de la Ville étant en zone agricole (zone verte).

? Mythe

« La Ville décide de construire des immeubles. »

✓ Réalité

Les projets sont proposés par des propriétaires privés. La Ville encadre et analyse les projets, mais elle n'est pas le promoteur.

? Mythe

« La Ville peut refuser n'importe quel projet. »

✓ Réalité

Si un projet respecte la réglementation en vigueur, la Ville ne peut pas simplement le refuser sans motif légal.

? Mythe

« Tout le bord de l'eau va être construit. »

✓ Réalité

La protection et l'accès public aux rives font partie des priorités de la Ville. Nombreuses actions ont d'ailleurs été prises en ce sens dans les dernières années : acquisition du bâtiment du bureau de poste situé sur le bord de l'eau, adoption du droit de préemption pour une bonne partie des propriétés au centre-ville en bordure du lac Saint-Louis et l'adoption d'un pôle riverain et culture dans le tout dernier Plan directeur des parcs et espaces verts, visant l'éventuelle réfection et mise en valeur des infrastructures riveraines.

L'accès à l'eau : une priorité pour Beauharnois

La relation avec l'eau fait partie intégrante de l'identité de Beauharnois. Le fleuve et le canal sont au cœur de notre paysage et de notre qualité de vie.

La Ville tient à rassurer la population : la protection et la mise en valeur des accès publics aux rives demeurent une priorité.

D'ailleurs, des projets structurants seront présentés prochainement afin de :

- préserver certains accès existants ;
- améliorer l'aménagement de certains sites ;
- renforcer le caractère riverain de la ville.

Ces initiatives permettront de s'assurer que le développement du territoire et l'accès à l'eau puissent coexister harmonieusement.

La Halte climatique Nomade

Installée dans un autobus près de la Place du 150^e, la Halte climatique Nomade offre un coup de pouce bien concret aux personnes plus vulnérables, surtout quand la météo devient difficile. On y trouve un endroit sécuritaire pour se réchauffer, des vêtements, des collations, des boissons chaudes et un accompagnement humain quand c'est nécessaire.

Un horaire élargi

Bonne nouvelle : on ajoute des journées de service !

La Halte climatique Nomade est maintenant ouverte les lundis, mercredis et vendredis, de 16 h à 20 h.

En cas de température défavorable, l'autobus pourrait aussi ouvrir à d'autres moments. Dans ce cas, l'horaire sera mis à jour directement sur place, sur l'autobus.



Pour en savoir plus

Envie de mieux comprendre le projet, le sous-comité Nomade ou encore les enjeux liés à l'itinérance dans notre milieu ? **Balayez le code QR pour les infos.**



Le Saint-Louis

En construction très bientôt !

Le projet domiciliaire Le Saint-Louis prendra forme au centre-ville, à l'angle Saint-Laurent / Saint-Louis. Porté par *Espaces Lokalia*, il prévoit un immeuble de 8 étages comprenant 190 logements, des espaces communs, une piscine et une terrasse avec vue sur le lac Saint-Louis.

Même s'il s'agit d'un projet privé (terrain appartenant à un propriétaire privé), la Ville sera présente sur le chantier, tout au long des travaux. Notre rôle : protéger nos infrastructures, et faire respecter l'ensemble de la réglementation tout au long des travaux.

Localisation : secteur Saint-Laurent / Saint-Louis

Promoteur : Espaces Lokalia

Pour information sur la location :

Élodie Robitaille - 438 842-6423

**Pour tous
les détails
du projet** →



Annonce de départ à la retraite

C'est avec une grande fierté et une pointe d'émotion que nous soulignons le départ à la retraite de notre lieutenant, Monsieur Michel Bélanger, qui quittera officiellement ses fonctions le 1^{er} avril 2026, après 45 années de service au sein du Service de sécurité incendie et civile.

Entré en fonction en 1981, il a consacré sa carrière à la sécurité et au bien-être de notre communauté. Comme pompier puis comme lieutenant, il a contribué à former et à inspirer plusieurs générations du service.

Au nom de l'équipe, nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour ces 45 années de dévouement exemplaire. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée, remplie de santé, de bonheur et de nouveaux projets.

**Merci pour votre service,
Lieutenant Bélanger.**

Comment vous informez-vous ?

En septembre 2025, la Ville a réalisé un court sondage sur les habitudes d'information des citoyens. Vos réponses ont permis à l'équipe des communications de mieux comprendre comment vous souhaitez être informés et d'adapter nos outils pour vous rejoindre plus efficacement.

Ce que nous avons observé

Nous sommes heureux de constater que le ton plus léger et humoristique de nos publications sur les réseaux sociaux est apprécié. Si vous souhaitez rester à l'affût de nos nouvelles et activités, pensez à vous abonner à nos plateformes !

Le bulletin municipal (BVI) demeure également une source d'information très appréciée. Vos commentaires nous encouragent à continuer d'y regrouper un maximum d'informations utiles pour la communauté.



IL ÉTAIT UNE FOIS AU MANOIR

Une nouvelle série
de spectacles jeunesse



La Ville de Beauharnois présente *Il était une fois au Manoir, une nouvelle série de spectacles jeunesse qui proposera trois rendez-vous spécialement pensés pour émerveiller les enfants.*

Les représentations auront lieu les 12 avril, 20 septembre et 22 novembre 2026 au Manoir de Beauharnois (640 Rue Ellice, Beauharnois).

Offerts gratuitement aux résidents, ces spectacles s'inscrivent dans notre volonté de rendre la culture accessible tout au long de l'année, tout en mettant en valeur ce bâtiment patrimonial construit en 1852. Réalisée en collaboration avec la Maison des enfants Marie-Rose, cette initiative offrira aux jeunes une expérience théâtrale immersive, distinctive et inoubliable.

Les détails du premier spectacle se trouvent en **page 18**, soyez-y!



Distribution de compost et végétaux

Samedi 9 mai, de 8 h à 14 h (ou jusqu'à écoulement des stocks)

Distribution de compost, de paillis, de pousses d'arbres et de semences de fleurs pour pollinisateurs.

Consignes à respecter pour la distribution de compost :

- Principe du premier arrivé, premier servi ;
- Maximum 3 contenants de 20L (sceau, chaudière, sac, boîte) ;
- Les citoyens intéressés devront apporter leurs propres pelles et leurs propres contenants.

i Garage municipal
(50, chemin des Haut-Fourneaux)

Réflexion pour une éventuelle politique d'agriculture urbaine

Un étudiant de l'Université de Sherbrooke a contacté la Ville afin de développer une méthodologie qui pourrait, au besoin, mener à la création d'une politique en agriculture urbaine.

Nous vous invitons à répondre à ce sondage d'ici le 13 avril 2026 pour soutenir sa démarche.

L'agriculture urbaine, c'est quoi?



Très simplement : cultiver des plantes comestibles ou l'élevage d'animaux, en ville. Par exemple, avoir des arbres fruitiers ou un jardin à la maison, profiter d'un jardin communautaire, bénéficier d'un poulailler dans sa cour arrière, etc.

Mai ta tondeuse sur pause!

Cette année encore, la Ville réunit ses troupes pour mettre les pollinisateurs de l'avant! La tonte de plusieurs terrains municipaux sera retardée afin de permettre aux insectes de récolter le pollen sur les premières fleurs disponibles, notamment les pissenlits.

Nouveauté 2026

Appel à la participation citoyenne!

Participez en créant vous aussi un espace favorable à la pollinisation hâtive et courez la chance de remporter l'un des trois prix de participation. Pour ce faire, retardez la première tonte de votre pelouse et surtout évitez toute application de pesticides!

Vous êtes résidents et vous désirez participer? Inscrivez-vous via le formulaire de la Ville



À gagner : trois cartes-cadeau d'une valeur de 50 \$ chez les Serres Latour

Les prix seront attribués au hasard à la suite d'une pige interne, réservée aux terrains résidentiels non vacants, et les gagnants seront contactés au début du mois de juin.



Programme Mon arbre à moi

Le programme *Mon arbre à moi* permet à tout enfant qui naît ou qui est adopté au Québec de recevoir un petit arbre qui grandira avec lui.

Pour participer, il suffit de s'inscrire sur le site du MERN



Mai

Mois de l'arbre et des forêts

Parcourez le sentier du boisé de la Pointe-du-Buisson afin d'en apprendre plus sur cet écosystème exceptionnel qu'est l'érablière à caryers.

Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, du 1^{er} au 31 mai, des affiches informatives seront placées devant les arbres afin de sensibiliser les usagers sur l'environnement qui les entoure. C'est le temps de sortir et de profiter du grand air!





Vigilance au retour du printemps

Avec les journées plus douces, les activités extérieures reprennent : feux de camp, travaux de terrain et nettoyage printanier. Le Service de sécurité incendie et civile de Beauharnois rappelle quelques gestes simples pour réduire les risques d'incendie.

Activités extérieures sécuritaires

- Faites vos feux uniquement dans un foyer conforme et dégagé de toute végétation ;
- Gardez de l'eau, du sable ou un extincteur à proximité ;
- Ne laissez jamais un feu sans surveillance et assurez-vous qu'il est complètement éteint avant de quitter ;
- Utilisez votre barbecue à une distance sécuritaire de la maison.

Vérifiez vos avertisseurs de fumée

Prenez aussi le temps de tester vos avertisseurs, de remplacer la pile au besoin et de vérifier que l'appareil a moins de 10 ans.



Prévenir les feux de végétation

Au printemps, l'herbe sèche et les débris végétaux peuvent s'enflammer facilement.

- Nettoyez feuilles mortes, branches et herbes sèches autour de votre propriété.
- Consultez l'indice de danger de la SOPFEU avant toute activité à risque.



En bref

La majorité des feux de végétation sont causés par des activités humaines. Profitons du printemps, tout en restant vigilants !



Accueil pour elle

Centre de soutien et d'hébergement pour femmes, seules ou accompagnées de leurs enfants, victimes de violence conjugale

Nos services :

- Ligne d'écoute 24/7
- Hébergement
- Suivi jeunesse
- Suivi individuel
- Ateliers de groupe
- Sensibilisation
- Logement seconde étape

i Gratuit et confidentiel

450 371-4618

accueil-pourelle.org | info@accueil-pourelle.org



POINTE-DU-BUISSON MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE

Mardi au dimanche, 10 h à 17 h

i 333, rue Émond, Beauharnois | 450 429-7857
boutique@pointedubuisson.com
pointedubuisson.com

Découvertes gourmandes : nouvelle offre alimentaire au musée d'archéologie

Une visite à Pointe-du-Buisson rime désormais avec plaisir gourmand! Avec nos *Découvertes gourmandes*, profitez de collations et de boissons offertes sur place, parfaites après une visite des expositions ou une marche en forêt.

Visite de la centrale hydroélectrique



Ouvert à l'année

Visitez l'une des plus grandes centrales hydroélectriques du monde et apprenez comment on y produit de l'électricité. Son architecture vous impressionnera !

i **Gratuit, sur rendez-vous** | hydroquebec.com



Appel de candidatures Conseil d'administration

L'Office municipal d'habitation de Beauharnois souhaite recruter une personne résidant dans le secteur de Beauharnois pour siéger à son conseil d'administration. Les personnes qui souhaitent proposer leur candidature devront adhérer à leur mission qui est « d'intervenir dans le domaine de l'habitation en offrant un logement et un milieu de vie de qualité, aux personnes à revenu faible ou modeste ».

Les personnes intéressées peuvent s'informer au 450 429-5798 ou directeur@omhbeauharnois.com

omhbeauharnois.com/appele-de-candidatures-conseil-dadministration/ →



Nouvelles expositions temporaires

Avril

Ariane Corbeil - Exposition

Découvrez les œuvres d'Ariane Corbeil, artiste peintre qui explore les liens entre nature et imaginaire à travers l'aquarelle, l'acrylique et l'encre à l'alcool. Une invitation à la contemplation et à la rêverie.

Mai

Mémoires enfouies - Le potentiel archéologique méconnu de Beauharnois

Dans le cadre de la revitalisation du centre-ville, des fouilles archéologiques ont permis de découvrir des centaines d'artefacts témoignant de la vie d'autrefois. Une occasion de mieux connaître l'histoire enfouie de Beauharnois.

Projection du film « L'erreur boréale »

La projection se fera à l'extérieur, sur la terrasse, le jeudi 28 mai prochain à 20 h.

Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, Pointe-du-Buisson est fière de proposer la projection du film « L'erreur boréale », réalisé par Richard Desjardins et Robert Monderie. Ce documentaire choc soulève la question de la responsabilité collective devant la destruction d'un environnement unique au monde.


BVA BEAUHARNOIS

vous anime

Événements

Vente trottoir

**Dites bonjour au printemps,
la vente trottoir est de retour !**

Samedi 2 mai, de 10 h à 15 h 

Une journée idéale pour parcourir les commerces du centre-ville et flâner parmi les kiosques d'artisans installés à la Place du Marché.

Au programme:

activités familiales, animation et un concert sur la rue Ellice.

Une belle occasion de trouver le cadeau parfait pour la fête des Mères.

i Fermeture de la rue Ellice, entre les rues Richardson et Sainte-Catherine

Gratuit | Sans inscription



4^e édition

**Dimanche 3 mai,
de 10 h à 15 h**



**FONDATION
GISÈLE FAUBERT**
L'UN POUR L'AUTRE

En partenariat avec la Ville de Beauharnois, la Fondation Gisèle Faubert vous invite à bouger pour une bonne cause le 3 mai prochain !

Venez marcher, courir et vous mobiliser pour soutenir la future Maison de soins palliatifs Gisèle-Faubert.

i Maurice Daoust : 450 288-0009
Colette Tanguay : 514 464-7994

fondationgiselefaubert.org





On roule avec Un vélo, un sourire

Un vélo,
un sourire
Beauharnois



**Dimanche 24 mai,
premier départ à 10 h**

Rendez-vous à l'aréna André-Richard pour une promenade à vélo animée par *Un vélo, un sourire*!

Dîner hot-dog (1\$) et jus (1\$): Les profits et les dons amassés permettront à l'organisme de poursuivre son offre de service dans les écoles de Beauharnois.

Détails à venir, restez à l'affut!

i Parc Bissonnette
(près de l'aréna André-Richard)
Gratuit | Sans inscription



Tournoi de golf de la fondation des enfants de Beauharnois

Samedi 30 mai

La Fondation des enfants de Beauharnois est fière d'annoncer la toute première édition de son tournoi de golf.

Réservez la date du 30 mai 2026. Plus d'informations suivront, mais une chose est sûre: ce sera un événement rassembleur qui contribuera concrètement à soutenir les jeunes de notre communauté.

i fondationeb.ca



Tournois de hockey mineur



i Aréna André-Richard (866 boul. Cadieux)
Entrée gratuite

Coupe Chevrolet – M13BB

Du 16 au 19 avril 2026



**Tournoi de hockey masculin
Pierre-Laniel – M15, M18 et junior**

Du 20 avril au 3 mai 2026




Spectacle du Club de patinage artistique de Beauharnois

Samedi 11 avril, 19 h

Dimanche 12 avril, 13 h 30

Le Club de patinage artistique de Beauharnois présente son spectacle annuel, mettant en vedette des numéros artistiques variés, réalisés par des participants de tous niveaux.

Suivez leur page Facebook pour être informé des prochaines mises en vente de billets.

i Aréna André-Richard
Adulte (13 ans et plus): 15 \$
Enfant (12 ans et moins): 5 \$
 / CPA Beauharnois



*C.P.A.
Beauharnois*

Beau'art'danse

Spectacle de fin d'année de l'école de danse

Dimanche 31 mai à 14 h

Un spectacle où les contes et légendes prennent vie au rythme d'une variété de styles de danse!

i Auditorium Serge Boisvert –
École secondaire Louis-Philippe Paré
(235, boul. Brisebois, Châteauguay)
Admission générale: 17 \$
(gratuit pour les 10 ans et moins)
sur lepointdevente.com,
dès le 7 avril à 9 h



Fête du Club Opti-Jeunesse

Samedi 6 juin, de 10 h à 15 h

Le Club Opti-Jeunesse Beauharnois-Maple Grove vous invite à sa grande fête estivale gratuite! Une journée familiale remplie d'activités: jeux gonflables, fermette, maquillage pour enfants, hot-dogs et barbe à papa seront au rendez-vous.

Profitez-en pour venir rencontrer l'équipe d'animation du camp de jour de Beauharnois et découvrir la programmation!

Grande journée des petits entrepreneurs

Pour une deuxième année, la Grande journée des petits entrepreneurs se tiendra dans le cadre de l'événement. Venez soutenir et encourager les jeunes entrepreneurs de 5 à 17 ans qui présenteront leurs projets.

Pour en savoir plus ou pour inscrire vos enfants à la Grande journée des petits entrepreneurs, visitez le petitsentrepreneurs.ca



i Aréna André-Richard
Gratuit | Sans inscription



Culture

Appel aux artistes – projet mural

Nous sommes à la recherche d'un.e artiste peintre ou muraliste intéressé.e à réaliser des murales uniques, colorées et inspirantes dans deux lieux clés de la ville! Ce projet t'intéresse ?

Toutes les informations sont disponibles ici





BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi. 10 h à 20 h

Vendredi 10 h à 16 h 30

Samedi 9 h à 15 h

**La bibliothèque sera fermée du vendredi
3 au lundi 6 avril en raison du congé pascal.**

Saviez-vous que... ?

**La bibliothèque s'est dotée d'un vélo-conte
en février dernier !**

Une façon originale et dynamique d'initier vos tout-petits au plaisir de la lecture, tout en bougeant et en s'amusant. En libre-service, venez l'essayer à tout moment !



Vente de revues annuelle

Dès le 17 avril

i Bibliothèque de Beauharnois
1\$ / paquet
Pour tous | Aucune inscription requise



Biblio-Santé

Le programme Biblio-Santé, offert gratuitement à la bibliothèque de Beauharnois, est un service d'information à l'intention des usagères et des usagers du système de santé et des personnes proches aidantes. Il consiste en une série de 16 cahiers thématiques qui proposent des ressources de qualité en lien avec des maladies et des sujets touchant la population. Venez sur place pour en profiter.



Bien s'informer, mieux vivre.



Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque et recevez gratuitement une trousse du parfait bébé-lecteur ! La trousse contient plusieurs outils d'éveil à la lecture, dont un livre exclusif, les guides Chantez avec votre enfant et Lire avec votre enfant, ainsi qu'une édition spéciale du magazine *Naitre et Grandir*.



Semaine québécoise des familles

11 au 17 mai

Profitez de la semaine québécoise des familles pour découvrir et emprunter un jeu de société ou une trousse thématique à la bibliothèque !

i Bibliothèque de Beauharnois
Gratuit | Réservez aux abonnés de la bibliothèque



Petit Salon du livre

Organisé par les enfants du CLB

Samedi 30 mai, de 10 h 30 à 15 h

Le *Petit Salon du Livre*, c'est un événement pour les jeunes, organisé par nos jeunes du Club de lecture de Beauharnois! Auteurs jeunesse, animations déambulatoires, lancement du Biblio CLUB et activité en lien avec le livre sont au rendez-vous! Rentrez dans l'univers du CLB et venez les encourager!

i Bibliothèque de Beauharnois
Gratuit | Sans inscription



Club de lecture estival

4 juillet au 22 août

Envie de passer un été à aiguïser tes sens afin de devenir un véritable détective ? Par des intrigues réalistes, des phénomènes surnaturels ou des aventures complètement loufoques, le BiblioCLUB t'ouvrira les portes d'un univers littéraire où le suspense règnera et où chaque page sera un indice.

Le BiblioCLUB, qu'est-ce que ça mange en été ?

Le BiblioCLUB est un nouveau programme québécois qui valorise de manière ludique et originale la lecture et qui permet aux jeunes de découvrir toutes les merveilles des créatrices et des créateurs d'ici, tout en développant leur goût pour la lecture.

À tous les samedis durant la période estivale, soit du 4 juillet au 22 août, des activités seront organisées à la bibliothèque, de 10 h à 11 h. Une occasion parfaite de venir résoudre des énigmes en équipe !

i Inscriptions: Samedi 30 mai, dès 9 h
Bibliothèque de Beauharnois
Gratuit | Réservez aux abonnés de la bibliothèque



Programmation adulte

Conférence Voyage Alberta et Colombie- Britannique



Mercredi 29 avril, de 18 h à 19 h

Partez à la découverte de l'Ouest canadien avec le passionné voyageur et conférencier Pierre Gagnon. Cette conférence vous fera explorer plus de 40 ans d'expertise et d'aventures au cœur de panoramas spectaculaires.

i À la mezzanine de la Bibliothèque
Inscription sur Voilà! dès le 7 avril, 9 h
Résident : Gratuit | Non-résident : 11 \$

Conférence Prévention de la fraude informatique



Jeudi 7 mai, de 13 h à 14 h

Une conférence essentielle pour apprendre à reconnaître les fraudes informatiques et protéger efficacement vos informations personnelles en ligne! Le tout, animé par l'entreprise IA Beauharnois.

i À la mezzanine de la Bibliothèque
Inscription sur Voilà! dès le 7 avril, 9 h
Résident : Gratuit | Non-résident : 11 \$

Conférence Dominique Lamontagne, écrivain paysan



Jeudi 21 mai, 18 h à 19 h

Depuis plus de quinze ans, Dominic Lamontagne invite les Québécois à oser la terre, une réflexion inspirante sur l'autonomie alimentaire.

i À la mezzanine de la Bibliothèque
Inscription sur Voilà! dès le 7 avril, 9 h
Résident : Gratuit | Non-résident : 11 \$

Cours d'anglais



**Les mardis, du 21 avril au 9 juin,
de 18 h 30 à 19 h 30**

À l'oral comme à l'écrit, l'anglais n'a jamais été ta force? Pas de panique! Meghann t'aidera à gagner confiance, peu importe ton niveau.

i À la mezzanine de la Bibliothèque
Inscription sur Voilà! dès le 7 avril, 9 h
Résident : 23 \$ | Non-résident : 29 \$

Atelier

Le Duc du vin : Portugal – portion centre et sud

Mercredi 20 mai, de 19 h à 21 h 30

Cap vers le sud dans l'Alentejo pour explorer la fabrication des bouchons de liège et déguster l'un des quatre vins directement importés du Portugal!

i Salle Yvon-Julien du centre communautaire
Inscription sur Voilà! dès le 7 avril, 9 h
Gratuit | Résidents seulement

Cours de danse country



Cours avec Ariane Gemme

**Les jeudis du 23 avril au 11 juin, de 19 h à 20 h (débutant)
et 20 h 15 à 21 h 15 (novice)**

La première partie du cours s'adresse aux personnes qui souhaitent s'initier à l'activité, tandis que la seconde s'adresse à celles ayant déjà une base ou souhaitant relever un défi. Chaque participant a accès aux deux volets.

i Salle Auguste-Hébert (149 François Branchaud)
Inscription sur Voilà! dès le 7 avril, 9 h
Résident : 69 \$ | Non-résident : 87 \$

Cours de Strong Nation



Cours avec Alice Sauvé-Simard

**Les lundis du 20 avril au 15 juin, de 18 h à 19 h
(avec pause le 18 et le 25 mai)**

Le Strong Nation est un cours d'entraînement HIIT, le tout au rythme de la musique.

i Salle Marie-Rose du centre communautaire
Inscription sur Voilà! dès le 7 avril, 9 h
Résident : 20 \$ | Non-résident : 26 \$

Programmation jeunesse

Biblio-Jeux

**Animé par la
Halte Familiale de Beauharnois**

Samedi 25 avril

Atelier 1: 9 h 30 à 10 h 30 | Atelier 2: 11 h à midi

Activité de développement et de stimulation du langage pour enfants, animée par la Halte Familiale.

Grâce à des fiches d'activités conçues par le département d'orthophonie de l'UQTR, découvrez des stratégies concrètes pendant le jeu, des idées de livres et d'activités pour soutenir l'éveil au langage et à la lecture.

i Inscription sur Voilà! dès le 7 avril, 9 h
Résident: Gratuit | Non-résident: 11 \$
6 mois à 6 ans | obligatoirement être accompagnés d'un adulte qui participe aux jeux.

Heure du conte



Un samedi sur deux, à 10 h

Retrouve-nous dans l'espace des tout-petits de la bibliothèque pour une heure du conte animée, suivie d'un bricolage amusant.

4 avril : À la chasse aux cocos
18 avril : Les couleurs du printemps
2 mai : Des contes tissés d'amitié
16 mai : Des histoires pour maman
30 mai : La terre et les animaux

i Pour les enfants de 2 à 7 ans
Gratuit | Sans inscription

Atelier biblio-tech : les jeux vidéo



Mercredi 6 mai, dès 18 h

Plonge dans le codage avec l'atelier *Géométrie Dash* sur *Scratch*! Crée ton propre jeu, explore les boucles, les événements et les collisions, et personnalise parcours et obstacles tout en t'amusant.

i 8 à 15 ans
Bibliothèque
Inscription sur Voilà! dès le 7 avril, 9 h
Résident: Gratuit | Non-résident: 11 \$

IL ÉTAIT UNE FOIS AU MANOIR



Une série de trois spectacles pensée spécialement pour les minis et leur famille. Entrez dans l'univers enchanté du Manoir pour découvrir des histoires pleines de surprises, de rires et de personnages attachants.

Carotte et le corps humain

12 avril, 10 h 30
(ouverture des portes dès 10 h)



Carotte explore avec les petits humains les systèmes de l'organisme humain, en jeux, concours et chansons! Un spectacle musical interactif qui saura faire bouger et chanter les enfants tout en leur faisant découvrir une panoplie de choses sur le corps humain.

Prochains spectacles :
20 septembre et 22 novembre, restez à l'affut!

i Au Manoir Ellice (640 Rue Ellice, Beauharnois)
Gratuit
Pour les résidents de Beauharnois
Billets disponibles dès maintenant sur lepointdevente.com



Les ateliers sans filtres



Mardi 7 avril et 21 avril,
de 18 h 30 à 19 h 30

Plonge dans *Sans Filtres*, notre série d'ateliers pour ados en partenariat avec la Maison des Jeunes où tu peux t'initier à plusieurs formes d'art et de création!

7 avril: Atelier de Journaling à la bibliothèque
21 avril: Création de contenu web à la Maison des jeunes

i 12 à 17 ans
Résident: Gratuit
Non-résident: 11 \$

MDJ
BEAUHARNOIS



Formation Prêts à rester seuls!



Samedi 18 avril, de 9 h à 14 h

La formation couvre une introduction au secourisme et aux notions de sécurité essentielles pour rester seul à la maison en toute confiance. Chaque participant recevra un certificat plastifié ainsi qu'un manuel.

i 2^e étage du centre communautaire de Beauharnois)

Résident : 63,25 \$

Non-résident : 79,75 \$

9 à 12 ans

Inscription sur Voilà!
dès le 7 avril, 9 h

Formation Gardiens avertis



**Dimanche 25 avril,
de 8 h 30 à 15 h 30**

La formation couvre la garde d'enfants, la prévention et la sécurité, ainsi que les responsabilités du gardien ou de la gardienne. Les participants apprendront également des techniques de premiers soins, incluant la gestion des hémorragies, des fractures, de l'inconscience, des allergies et bien plus. Chaque participant recevra un certificat plastifié ainsi qu'un manuel.

i Maison des jeunes de Beauharnois (21 Rue Saint-Joseph, Beauharnois)

Résident : 74,75 \$

Non-résident : 94,25 \$

11 ans et plus

Inscription sur Voilà!
dès le 7 avril, 9 h

Camp de jour

Beauharnois



Du 25 juin au 14 août – Fermé le 29 juin

Camp de jour régulier

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h

Service de garde

De 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Période d'inscription :

Places limitées

Résidents seulement : Dès le 14 avril, 9 h

Non-résidents : Dès le 28 avril, 9 h

Coûts par semaine :

Camp de jour régulier

Semaine 1 (25 et 26 juin) :

36 \$ résident

60 \$ non-résident

Semaine 2 (30 juin au 3 juillet) :

72 \$ résident

120 \$ non-résident

Semaines 3 à 8 :

90 \$ résident

150 \$ non-résident

Service de garde

Semaine 1 :

12 \$ résident

20 \$ non-résident

Semaine 2 :

24 \$ résident

40 \$ non-résident

Semaine 3 à 8 :

30 \$ résident

50 \$ non-résident

Informations supplémentaires

Inscription en ligne.

Veillez à vous créer un compte Voilà! avant la date d'inscription.

Prendre note que des délais de traitement de 72 h sont à prévoir pour la création de votre compte.

Pour plus de détails, visitez

ville.beauharnois.qc.ca/campdejour



**Consultez le guide du parent,
disponible en ligne**



Infrastructures sportives et récréatives

Rampes de mise à l'eau

Des rampes de mise à l'eau sont à la disposition des plaisanciers. Les plaisanciers désirant utiliser ces accès doivent obligatoirement se procurer une vignette.

Les détails sur la vente des vignettes, les emplacements des rampes et autres informations pertinentes sont disponibles au **ville.beauharnois.qc.ca/rampes-de-mise-a-leau**

Patinage libre



i Aréna André Richard,
866 boul. Cadieux

**Gratuit pour les résidents
(preuve de résidence demandée)**
5 \$ pour les non-résidents

Prêt d'équipement gratuit :

- Patins (selon disponibilité)
- Aide au patinage enfants et adultes
- Support pour fauteuil roulant enfant et adulte

**Pour l'horaire,
visitez notre site web :
ville.beauharnois.qc.ca/arena**

Régie Beau-Château

i Pour connaître la programmation complète du Sportplex :
beauchateau.ca



Espaces verts

Bois Robert

i Entrée via la rue du Boisé
Gratuit
parcnatureboisrobert.com

Explorez plus de 10 km de sentiers accessibles en toute saison ! Profitez de la beauté de la flore et observez les nombreuses espèces d'oiseaux qui peuplent la forêt.

Boisé de la Pointe-du-Buisson

i 333, rue Émond
Gratuit
pointedubuisson.com

Parcourez les 3,5 km de sentiers pour découvrir l'érablière à caryers, une forêt millénaire abritant un écosystème riche et fragile.

Parc régional

**Ouvert tous les jours à partir
du 15 avril de 7h à 21h**

i escapadebhs.ca/parc-regional

Ce vaste espace multifonctionnel constitue un terrain de jeu accessible à tous pour la pratique d'activités de plein air variées : vélo, marche, course, observation d'oiseaux, pêche, et plus encore!

Vous y retrouvez une piste cyclable pavée sur 72 km faisant partie de la Route verte, longeant les berges de l'impressionnant canal de Beauharnois et traversant les terres agricoles.

Avis publics

Résumé des règlements entrés en vigueur

- Règlement 2025-31 sur la gestion des matières résiduelles
- Règlement 2025-45 modifiant le Règlement 2025-14 sur la sollicitation et les ventes de garage
- Règlement 2026-01 abrogeant le Règlement 2013-06 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport du Sud-Ouest (inclusion de la Ville de Mercier)



Consultez les versions complètes en tout temps au **ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics**

Consultez la carte des parcs et espaces récréatifs ici :
ville.beauharnois.qc.ca/parcs

